



Rendez-vous au forum des associations

Il se tiendra le **samedi 4 septembre de 10h à 12h30** dans la salle des sports de la commune.

Vous pourrez venir y rencontrer les associations : **Anciens Combattants, Parents d'élèves, Badminton, Compagnie « une aile la nuit », Club de l'Amitié, Basket, ECKLA, Football, Sabotées, Saint Samson Festivités, Terre de partage, ...** et aussi la **bibliothèque qui est un service communal.**

Les animateurs seront là pour vous présenter les activités qu'ils proposent aux petits comme aux grands : théâtre, cirque, musique et sports. Vous pourrez vous inscrire, vous-même et/ou vos enfants en fonction de vos envies, pour un tarif annuel de 30 € par enfant et 56 € par adulte si les activités peuvent se dérouler normalement toute l'année.

Si vous êtes nouvel arrivant dans la commune, nous vous proposerons une visite personnalisée et un livret d'accueil. En raison des conditions sanitaires, un sens de circulation sera mis en place, l'entrée et la sortie se feront par 2 portes distinctes et les distances barrières seront respectées ; [le pass sanitaire sera obligatoire.](#)

Un spectacle gratuit le vendredi 10 septembre à 19h30

Vendredi 10 septembre à 19 h 30, sur le terrain situé derrière la salle des fêtes (avec possibilité de repli sous un préau de l'école en cas de météo capricieuse), aura lieu un spectacle tout public (à partir de 10 ans) et **gratuit** proposé par la **compagnie « une aile la nuit »** : [il se fait tard.](#)

Ils sont trois sur le quai de la gare, ils attendent un train qui ne viendra jamais. La loi du marché a décidé de fermer la station. Les êtres qui la fréquentent appartiennent au néant, au rien comme disent certains chantres de la mondialisation. Aucune Rollex à leur bras...

Il se fait tard et ils n'ont que 20 ans, ricane le vieux fou qui hante la gare, lui qui a survécu à tant de malheurs et d'abandons. Ce spectacle traite du temps suspendu et de la quête de sens et de désir quand plus aucun train ne vient vous aider à vivre.



*L' « OTIS » est en panne
L' « ENA » ne passe plus
L' « HEC » est suspendu
« CAPRI » c'est fini*



Alors il convient de s'inventer son propre train.

Attention ! en raison des consignes sanitaires actuelles, **le pass sanitaire sera exigé** et la réservation obligatoire en mairie au 02 96 39 16 05 ou par courriel : stsamson.mairie@wanadoo.fr avant le jeudi 9 septembre à 20h en précisant le nombre d'adultes et le nombre d'enfants.

Marchés des créateurs le 12 septembre 2021

Il aura lieu sur le **parking de l'écluse du Chatelier de 10h00 à 18h00.**

La cantine à 1 € dès cette rentrée

Pour les enfants des familles dont les revenus sont les plus faibles, le prix du repas à la cantine est fixé à **1 €** dès le 2 septembre. Ce tarif est rendu possible grâce à une convention signée avec l'État qui compense le coût supplémentaire pour la commune. Cette convention est valable pour une durée de 3 ans.

Pour plus d'information, adressez-vous en mairie ou allez consulter le site internet :

<http://saint-samson-sur-rance.fr/ecole-publique>

Une permanence pour la mutuelle santé communale

La commune a signé une convention avec les sociétés **AXA** et **GROUPAMA** pour qu'elles proposent une offre de protection maladie complémentaire à tous les habitants à un tarif de groupe avantageux. Ces offres sont valables quel que soit l'âge sans questionnaire médical.

Monsieur Julien Binesse, de la compagnie d'assurance Groupama sera à nouveau présent toute la journée **du Jeudi 16 Septembre 2021 au sein de la mairie**. Il vous invite dès à présent à prendre rendez-vous avec lui au 06 38 82 08 54 ou par mail : julien.binesse@groupama-loire-bretagne.fr

L'éco-pâturage débute dans les espaces verts



Avec la fin de l'été vient le temps de faucher les foins... mais cette année, les tracteurs et les tondeuses auront quatre pattes ! En effet, l'association **Nature Eaux Pattes** viendra bientôt faire pâturer ses **quatre chevaux** sur les hautes herbes riches et diverses qui auront poussé pendant l'été dans une partie des espaces verts de la commune. **Lady, Tweety, Hilco et Heyoka**, la petite dernière-née au mois de juillet, arriveront à Saint-Samson **aux alentours du 20 septembre**, après avoir marché depuis le Plessis-Balisson.

Si la météo le permet, des enfants de l'école viendront à leur rencontre sur quelques kilomètres. Ces chevaux très sociaux viendront entretenir les espaces verts de la commune pendant quelques mois, ce qui vous offrira l'occasion de les rencontrer lors d'animations organisées par l'association.

Des clôtures seront mises en place les 16, 17 et 18 septembre : **tous les volontaires sont les bienvenus !** Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la commune pour y trouver l'article complet sur l'éco-pâturage.

Les travaux de la rentrée

Rue de la Croix Guillou

Comme annoncé dans le dernier Flash Infos, des travaux sur le réseau d'assainissement vont commencer rue de la Croix Guillou. Pour une raison indépendante de notre volonté, ces travaux débiteront avec deux semaines de retard, **vers le 15 septembre**.



Derrière l'école et la salle des fêtes

A partir de la mi-septembre une entreprise de terrassement commencera à mettre en forme le futur jardin partagé en y installant des allées piétonnes, une réserve d'eau...

Au mois de mai, de la jachère fleurie a été semée dans la parcelle derrière l'école : le fleurissement est magnifique et attire de nombreux insectes. N'hésitez donc pas à y passer avant le début des travaux !



Sécurisation de la circulation

L'entreprise BSM réalisera du marquage au sol les **lundi 30 et mardi 31 août** dans différents endroits de la commune. Toujours pour sécuriser la circulation routière, des panneaux abîmés seront progressivement remplacés.

Des nouvelles de l'antenne Free

Le 24 juin, **le conseil municipal a voté à l'unanimité contre la demande d'implantation d'une antenne par Free sur le terrain de Dinan agglomération** situé dans la zone artisanale. Les principaux arguments développés lors du conseil municipal soulignaient la précipitation de l'opérateur et sa volonté de s'implanter sur un terrain classé agricole à proximité d'une zone humide.

Indépendamment de la décision du Conseil municipal, les services de l'urbanisme de Dinan agglomération ont étudié la Déclaration Préalable de travaux déposée par Free pour cette antenne et **ont proposé son rejet** au prétexte que le projet est de nature à porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages et que le terrain support du projet est situé sur un terrain agricole qui ne permet pas ce genre d'installation.

Cette déclaration préalable a donc été refusée mais Free a d'ores-et-déjà réaffirmé sa volonté d'implanter malgré tout une antenne sur la commune.